Comprendre les Termes légaux

**Marque non Déposée (™)**

TM signifie la déclaration, selon la common law, d’une marque enregistrée conformément au Lanham Act. TM est généralement utilisé pour protéger une marque non déposée en alertant les éventuels contrevenants qu’un terme, slogan, logo ou autre indicateur est déclaré comme non marque déposée. Une fois inscrit au United States Patent and Trademark Office (USTPO), la marque légale devient ® au lieu de TM. L’utilisation de TM ne garantit pas que la marque du propriétaire sera protégée par la loi. Pour être soutenu par les droits communs sous le Lanham Act, le propriétaire de la marque déposée doit prouver que : 1) il /elle était la première personne à utiliser cette marque non déposée et 2) le public confond l’utilisation de la marque déposée par le contrevenant avec celle du propriétaire.

**Marque Déposée ®**

Le symbole R démontre que la marque déposée a été enregistrée auprès de l’USPTO. L’utilisation du symbole ® n’est autorisé qu’après l’enregistrement de la marque par l’USPTO. Déposer votre marque vous donne des droits plus extensifs pour son utilisation dans votre entreprise et vous permet d’obtenir des dommages et intérêts dans le cas d’une infraction. Une marque déposée dissuade les imitateurs et démontre la propriété dans le cadre d’un procès. Une marque déposée a beaucoup plus de poids qu’une marque non déposée.

**Copyright ©**

Le symbole C, ou l’utilisation du mot “copyright,” informe le public que vous êtes le propriétaire de l’œuvre. Placer le symbole n’est en réalité qu’une courtoisie puisque l’œuvre est automatiquement protégée à sa création. Copyright est protégé par la loi de l’utilisation équitable.